



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

---

## Situation critique, services au bord de la rupture...

Déménagement à la cloche de bois d'un bureau occupé par l'UEMO Clermont/Thiers au Tribunal Judiciaire

Une situation qui illustre la lente dégradation des conditions de travail et du quotidien des professionnels de la PJJ Auvergne :

Début Mai, les personnels qui occupent un des deux bureaux jusqu'alors mis à disposition de l'UEMO Thiers au Tribunal Judiciaire ont été informés, par une annonce rapide du Directeur (et en présence d'un personnel du Tribunal, ce qui, par loyauté, empêchait de fait toute discussion à ce sujet) qu'un des deux bureaux ne serait plus disponible à compter du 2 juin. Cette annonce n'a jamais été relayée en réunion d'unité. La réorganisation en conséquence des postes de travail n'a donc pas été évoquée en réunion d'unité. Le personnel qui occupe ce bureau, actuellement en arrêt maladie, n'a pas été informé.

Ce triste exemple, où les collègues de ce service sont une fois de plus mis au pied du mur, illustre la lente dégradation du climat de travail et la dérive d'un management vertical qui s'illustre régulièrement par des attitudes inadaptées vis-à-vis des collègues et parfois des propos et des attitudes violentes inadmissibles.

A cela s'ajoute une situation de crise en matière d'effectif, avec un nombre de personnels réduit de moitié par rapport à celui qui est prévu. Malgré les engagements des directions régionale et territoriale de recruter des agents expérimentés, force est de constater que l'objectif n'est pas atteint, rendant incertain le fonctionnement de ce service pour cet été.

Aujourd'hui ce service **mais aussi les autres unités** se retrouvent avec:

- des agents en arrêt longue maladie qui ne sont pas remplacés et pour lesquels, parfois, les préconisations de la médecine du travail ne sont pas pris en compte,
- des agents en arrêt maladie en raison du contexte professionnel dégradé et ce dans l'ensemble des services du territoire PJJ Auvergne,
- des agents qui n'en peuvent plus du rythme d'enfer qu'impose le CJPM, se retrouvant à faire un choix entre un travail éducatif de qualité ou répondre strictement aux injonctions judiciaires,
- des agents de l'EPE en difficulté pour faire « équipe » et un fonctionnement/organisation qui est insécurisant,



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

- des agents des UEMO de l'Allier toujours en attente de réponses viables et dignes en matière de locaux pour recevoir les jeunes et les familles.

Nous ne pouvons que nous alarmer de cette situation. La Direction territoriale ne semble pas mesurer ces dégradations majeures qui sont très inquiétantes pour nos conditions de travail. Si cela continue sans changement notable, cela aura un impact conséquent sur la prise en charge des jeunes et des familles.

Nous demandons à la Direction territoriale de mettre fin à un management inadapté et destructeur et nous le dirons lors d'une audience qui aura lieu le mercredi 7 juin prochain.

La prochaine assemblée générale des personnels doit servir de moment de rencontre et de partage; mais aussi de mise en commun des difficultés pour que la direction les entende enfin.

